

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2001

présenté par
Mme de Vaucouleurs et M. Hammouche

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 15.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'alinéa 15, les dispositions qu'il comporte étant intégrées à l'alinéa 14.